



# OBSERVATOIRE GRAND EST de la **BIODIVERSITE**

Présentation du projet & Feuille de route

Version septembre 2021



## Table des matières

<b>1. CONTEXTE ET NAISSANCE DE L'OBSERVATOIRE GRAND EST DE LA BIODIVERSITE (OGEB)</b>	<b>3</b>
<b>2. LES OBJECTIFS DE L'OGEB</b>	<b>4</b>
<b>3. UN PROGRAMME FEDERATEUR ET EVOLUTIF</b>	<b>4</b>
Pourquoi l'OGEB se doit-il d'être évolutif ?	5
<b>4. GOUVERNANCE ET PARTENARIATS</b>	<b>5</b>
Le Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel (CSRPN) : une instance scientifique	6
Le Comité Régional de la Biodiversité (CRB) : une instance sociétale	6
Le Collectif régional : une instance de pilotage	6
Partenaires, acteurs du territoire	6
<b>5. QUELLE ARTICULATION DES BASES DE DONNEES REGIONALES PIVEES, DU SINP ET DE OGEB ?</b>	<b>7</b>
<b>6. PREMIERS TRAVAUX DE OGEB</b>	<b>7</b>
Accompagnement des acteurs	7
Etat des lieux de la connaissance naturaliste régionale	8
Collecte de données faunistiques pour la mise en place d'indicateurs d'état	8
L'élaboration de la liste des plantes vasculaires régionales	9
La délimitation des régions naturelles de la région Grand Est	9
<b>7. MISE EN ŒUVRE DE L'OGEB</b>	<b>10</b>
Construction du cadre de référence : les questions évaluatives	10
Feuille de route de l'OGEB : Démarche et résultat	11
<b>8. PRODUCTIONS 2020 ET 2021 DE L'OGEB</b>	<b>12</b>
Une plateforme biodiversité pour mettre à disposition l'information	12
Une charte graphique pour identifier les productions de l'observatoire	12
L'annuaire des acteurs de la biodiversité	12
Des fiches retour d'expérience	12
La première brochure de l'OGEB « PANORAMA & CHIFFRES CLÉS SUR LA NATURE – BIODIVERSITE REGIONALE »	12
 Annexe 1 : liste des membres du comité de suivi de l'OGEB, créé au démarrage du programme.	 13

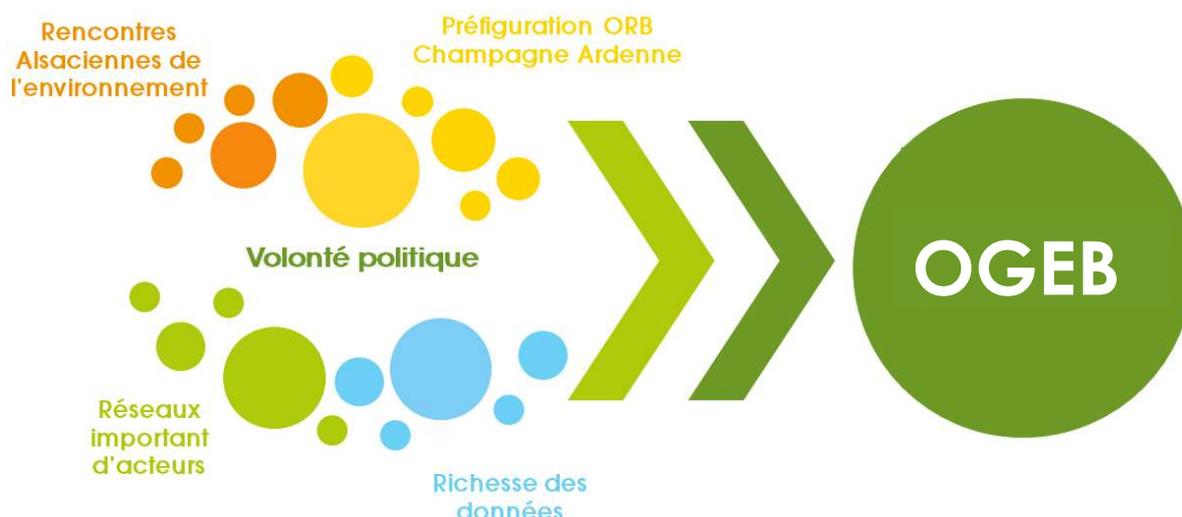
# 1. Contexte et naissance de l'Observatoire Grand Est de la Biodiversité (OGEB)

Dans un contexte où la France accentue son engagement pour limiter ses impacts négatifs sur la biodiversité, au travers notamment du Plan Biodiversité, et participe à la préparation de la COP15 et de l'agenda post-2020 pour la biodiversité, les différents acteurs de la société ont aujourd'hui besoin d'indicateurs et d'outils de mesure. Les acteurs publics et privés, les décideurs politiques et économiques qui s'engagent, à l'échelle d'un territoire ou d'un pays, à estimer et limiter leurs impacts sur la biodiversité, sont en quête de réponses.

**La Région Grand Est s'est engagée dès 2016 dans la structuration d'un Observatoire Grand Est de la Biodiversité (OGEB) en lien avec le Collectif régional constitué avec la DREAL, la Direction régionale de l'Office Français de la Biodiversité et les 3 Agences de l'Eau (Rhin-Meuse / Seine-Normandie / Rhône-Méditerranée-Corse).**

« Plus d'un million d'espèces menacées », c'est le chiffre qui a marqué l'année 2019, lors de la publication du rapport de l'IPBES sur l'état mondial de la biodiversité et des services écosystémiques. Pertes et dégradations d'habitats, surexploitations ou encore pollutions sont autant de pressions induites ou accentuées par les activités humaines qui pèsent aujourd'hui considérablement sur la biodiversité. Le constat est désormais posé et la question de la mesure des impacts de nos activités, qui joue un rôle clé pour passer à l'action, est plus que jamais d'actualité.

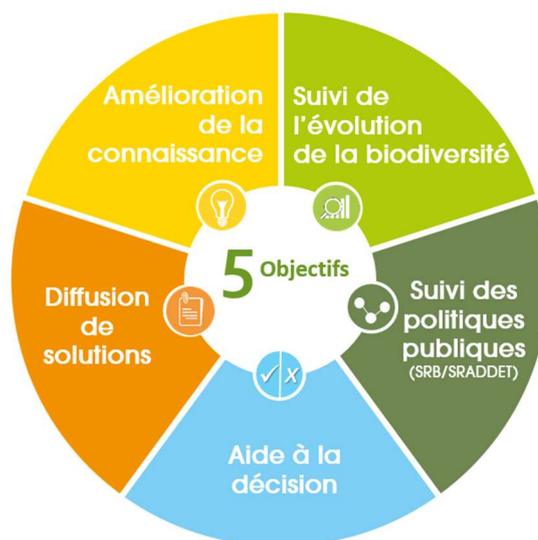
Cette démarche, basée sur le partenariat et l'animation des réseaux d'acteurs, s'est appuyée sur les programmes historiques qui préexistaient dans les anciennes régions et les a fait évoluer afin de répondre aux attentes définies collectivement dans l'OGEB.



## 2. Les objectifs de l'OGEB

En 2019, l'élaboration de la Stratégie Régionale de la Biodiversité (SRB), en concertation avec l'ensemble des acteurs régionaux, a révélé une forte attente de la part des acteurs et conforter l'ambition de ce programme.

La SRB propose ainsi de « Faire de l'observatoire Régional de la Biodiversité l'outil de suivi de l'état de la biodiversité en Grand Est pour orienter l'action ».



Pour atteindre les objectifs identifiés collectivement au travers de la SRB, l'OGEB devra ainsi :

- Promouvoir et soutenir la réalisation d'inventaires naturalistes en incluant les groupes mal connus (insectes, mousses, champignons, etc) ;
- Développer les indicateurs de la biodiversité par milieux et thématiques prioritaires sur le modèle DPSIR (Déterminants, Pressions, Etat, Impacts, Réponses)
- Territorialiser les descripteurs et indicateurs, afin de fournir des analyses à des échelles de territoire infra (Etablissements publics de coopération intercommunale, Parcs naturels régionaux, etc) ;
- Publier les résultats de descripteurs et d'indicateurs de biodiversité (brochure, site internet).

A terme, l'observatoire veillera également directement au suivi des effets de la SRB, à court, moyen et long terme, par la mise en œuvre et le suivi d'indicateurs dédiés.

## 3. Un programme fédérateur et évolutif

La démarche de l'OGEB initialement construite en partenariat avec les 26 structures membres réunies au sein d'un comité technique\*, s'étend progressivement à l'ensemble des membres du Comité Régional Biodiversité (CRB). En assemblée, chaque membre pourra désormais suivre l'avancée de ce programme, faire connaître de nouvelles attentes et de proposer annuellement des ajustements.

L'Observatoire est un outil collectif, construit et alimenté par l'ensemble des acteurs régionaux.

La Région Grand Est en lien avec le collectif porte la coordination du programme.

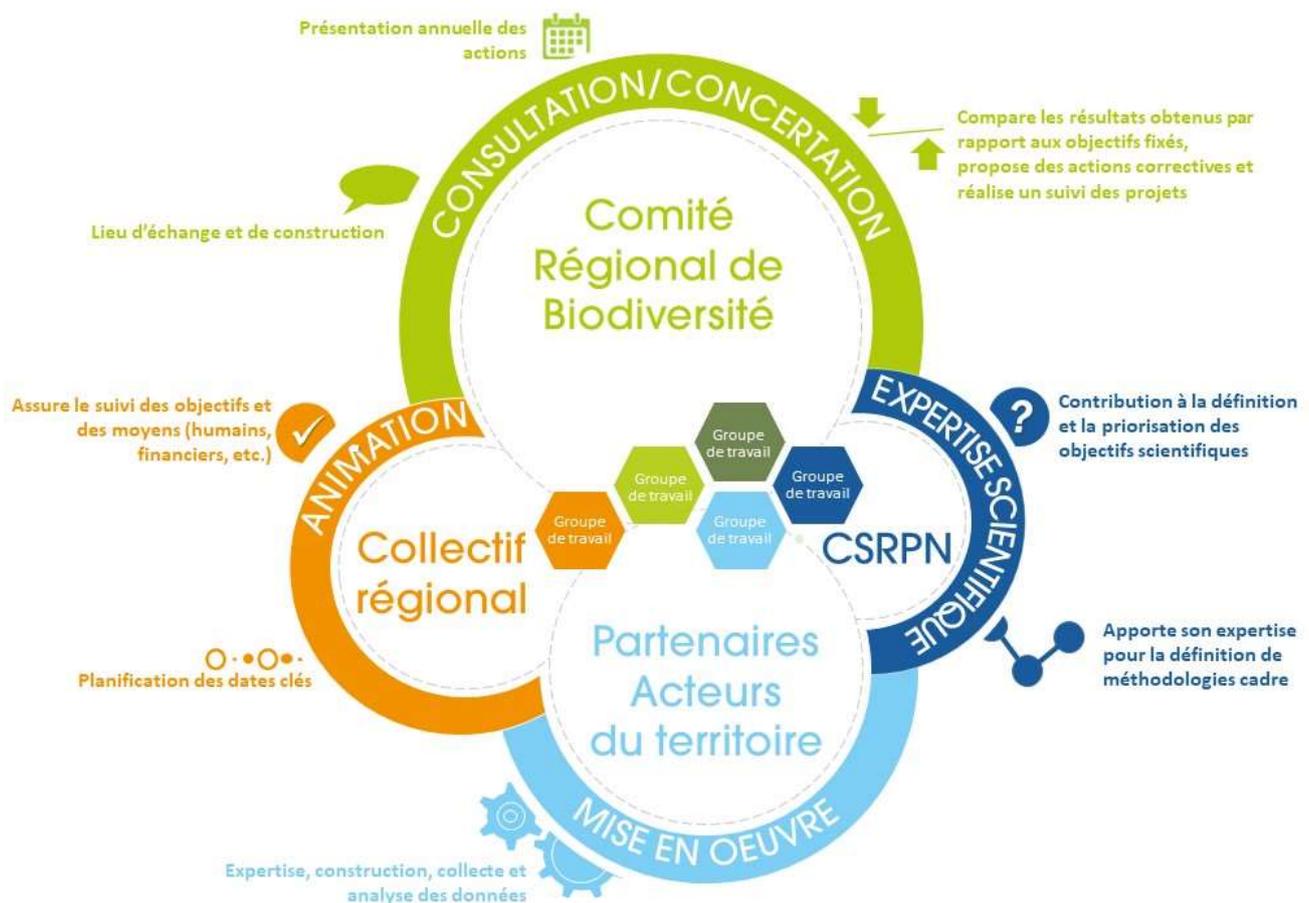
\* La liste des structures membres de ce comité technique est présentée en annexe 1.

## Pourquoi l'OGEB se doit-il d'être évolutif ?

La connaissance naturaliste en région Grand Est repose en 2020 sur plus de 13 millions de données inégalement réparties entre les différents domaines d'expertise. Pour exemple, les champignons aujourd'hui estimés à un quart de la biodiversité spécifique du Grand Est, font l'objet de moins de 1% du contenu des bases de données. De même, l'impacts du changement climatique ou encore la biodiversité des sols, demeurent également trop peu connus.

**Afin d'intégrer l'amélioration constante des connaissances sur la biodiversité, l'OGEB est conduit en tant que programme évolutif.** En ce sens, la feuille de route sera amenée à évoluer au cours de temps. Des versions correctives seront alors réalisées et partagées, le cas échéant.

## 4. Gouvernance et partenariats



La gouvernance de l'observatoire repose sur 3 instances spécifiques et implique plus largement l'ensemble des acteurs techniques, partenaires actifs sur le territoire.

## Le Comité Régional de la Biodiversité (CRB) : une instance sociétale

Créé par la loi "Biodiversité" et installé en mars 2019, le Comité Régional de la Biodiversité constitue le lieu privilégié d'information, d'échange, de concertation et de consultation sur toute question relative à la biodiversité au sein de la région. Il est présidé conjointement par le Préfet de Région et le Président du Conseil Régional et comprend 127 membres, désignés pour 5 ans et répartis en 5 collèges (collectivités territoriales, état et ses établissements publics, organisations socio-professionnelles, associations de protection de l'environnement, personnalités qualifiés).

Représentant un large panel d'acteurs, **le Comité Régional de la Biodiversité est une instance centrale dans l'élaboration et la mise en œuvre du projet d'Observatoire Grand Est de la Biodiversité.**

## Le Collectif régional : une instance de pilotage

Le Collectif est une instance de **gouvernance qui rassemble la Région, l'Etat, les Agences de l'eau et la direction régionale de l'Office Français de la Biodiversité.**

Il contribue à la mise en cohérence et à l'évolution des politiques publiques en matière de biodiversité à l'échelle régionale. Il joue le rôle d'interface avec le niveau national.

L'animation de ce collectif est assurée à tour de rôle par ses membres en fonction des thématiques abordées. **Le pilotage de l'OGEB est assuré par la Région au sein du collectif régional.**

## Le Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel (CSRPN) : une instance scientifique

Le Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel (CSRPN) est une instance de 50 spécialistes nommés pour 5 ans pour leurs compétences scientifiques et qui exercent à titre bénévole. Ils siègent en leur nom propre et non au titre d'une structure.

Cette instance, placée auprès du Préfet de région et du Président du Conseil Régional, peut être consultée pour des questions relatives à la connaissance, la conservation et la gestion du patrimoine naturel régional. Le CSRPN a également la capacité de s'autosaisir.

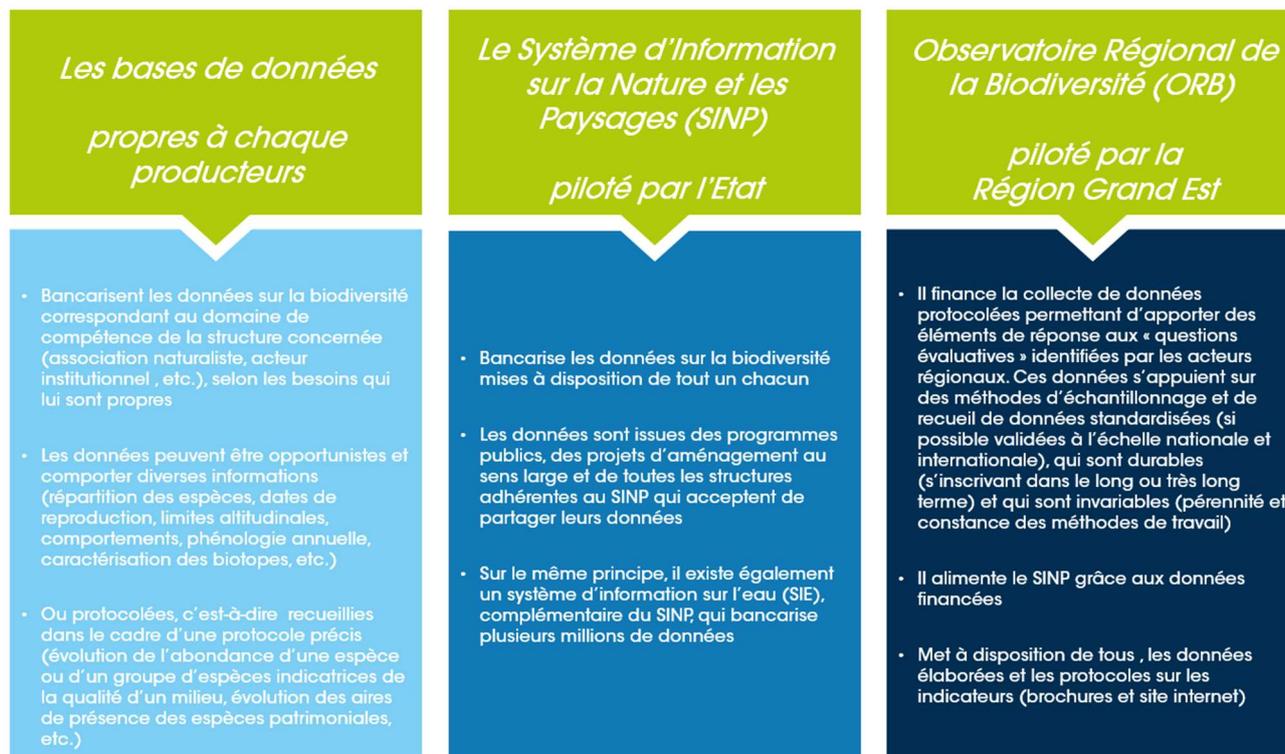
Le CSRPN rend des avis et pour cela il s'appuie sur des commissions thématiques et territoriales.

**Un groupe de travail spécifique OGEB a été constitué à l'automne 2019. Ce groupe de travail regroupe 13 experts aux domaines de compétences variées tels que la faune, la flore, les enjeux forestiers, zones humides, etc.**

## Partenaires, acteurs du territoire

L'OGEB s'appuie sur **tous les acteurs** (associations, scientifiques, État, collectivités, Parcs naturels régionaux, etc) en capacité de soutenir la collecte, l'analyse et l'interprétation des données environnementales.

## 5. Quelle articulation des bases de données régionales privées, du SINP et de OGEB ?



Le Système d'information sur la nature et les paysages (SINP) a pour objectif de favoriser la mise à disposition des données naturalistes à l'ensemble de la société. Il est décliné en région par la DREAL qui a mis en place une plateforme dédiée à l'accueil des données sur les espèces destinées à être partagées. Le SINP du Grand Est est en cours de déploiement. Sa mise en œuvre est une occasion à saisir pour accroître les synergies entre les différents partenaires, progresser ensemble sur la production et la gestion des données et améliorer la visibilité du travail conséquent réalisé par tous les acteurs naturalistes.

Il est complémentaire du système d'information sur l'eau (SIE) qui pour chaque grand bassin de la région (Rhin-Meuse, Seine-Normandie, Rhône Méditerranée et Corse) donne accès aux connaissances sur les milieux aquatiques, y compris avec les interfaces SIG (elles sont accessibles à l'adresse suivante : <https://www.eaufrance.fr/les-donnees-des-sites-eaufrance>)."

Les projets d'observatoire et de SINP à l'échelle régionale ont cheminés indépendamment mais de manière coordonnée et toujours dans un souci de complémentarité. La priorité étant jusqu'alors donnée à la faisabilité opérationnelle et au développement technique de chaque outil.

## 6. Premiers travaux de OGEB

### Accompagnement des acteurs

L'élaboration d'informations à l'échelle de la nouvelle région Grand Est nécessite depuis 2016 un travail important de concertation entre acteurs. Il a fallu apprendre à se connaître, à travailler ensemble, accorder les divers outils existants ou encore homogénéiser les protocoles afin que des résultats puissent être exploités.

La Région et les membres du Collectif Régional, ont ainsi accompagné dès 2016 :

- Les structures associatives naturalistes dans leur structuration au sein du réseau ODONAT Grand Est, afin de permettre la pérennisation et l'homogénéisation de la collecte des données à l'échelle régionale ;
- Les 3 conservatoires botaniques, dans la mise en place d'une coordination régionale.

## Etat des lieux de la connaissance naturaliste régionale

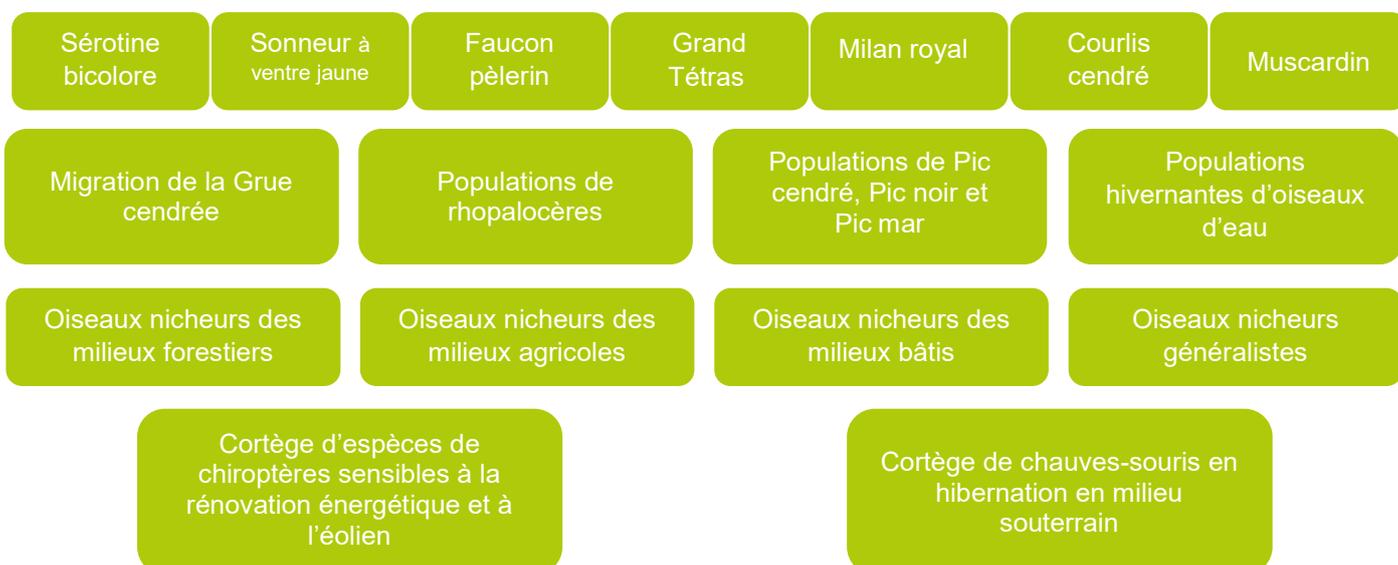
En 2017 une enquête a été réalisée sur le territoire régional à l'initiative du réseau ODONAT Grand Est. Ce projet a répondu à l'enjeu partagé par l'ensemble des acteurs régionaux de disposer d'un bilan de la connaissance naturaliste disponible à l'échelle Grand Est : qui détient l'information, sous quelle forme et selon quelles modalités est-elle collectée, comment est-elle structurée, quelles sont les conditions d'accès, existe-t-il des protocoles de validation, etc. ?

Les résultats de l'enquête ont été partagés en septembre 2018 à Metz lors d'un séminaire dédié.



## Collecte de données faunistiques pour la mise en place d'indicateurs d'état

La Région Grand Est soutient les associations naturalistes pour la collecte de données naturalistes. Les données collectées concernent 17 indicateurs.



## L'élaboration de la liste des plantes vasculaires régionales

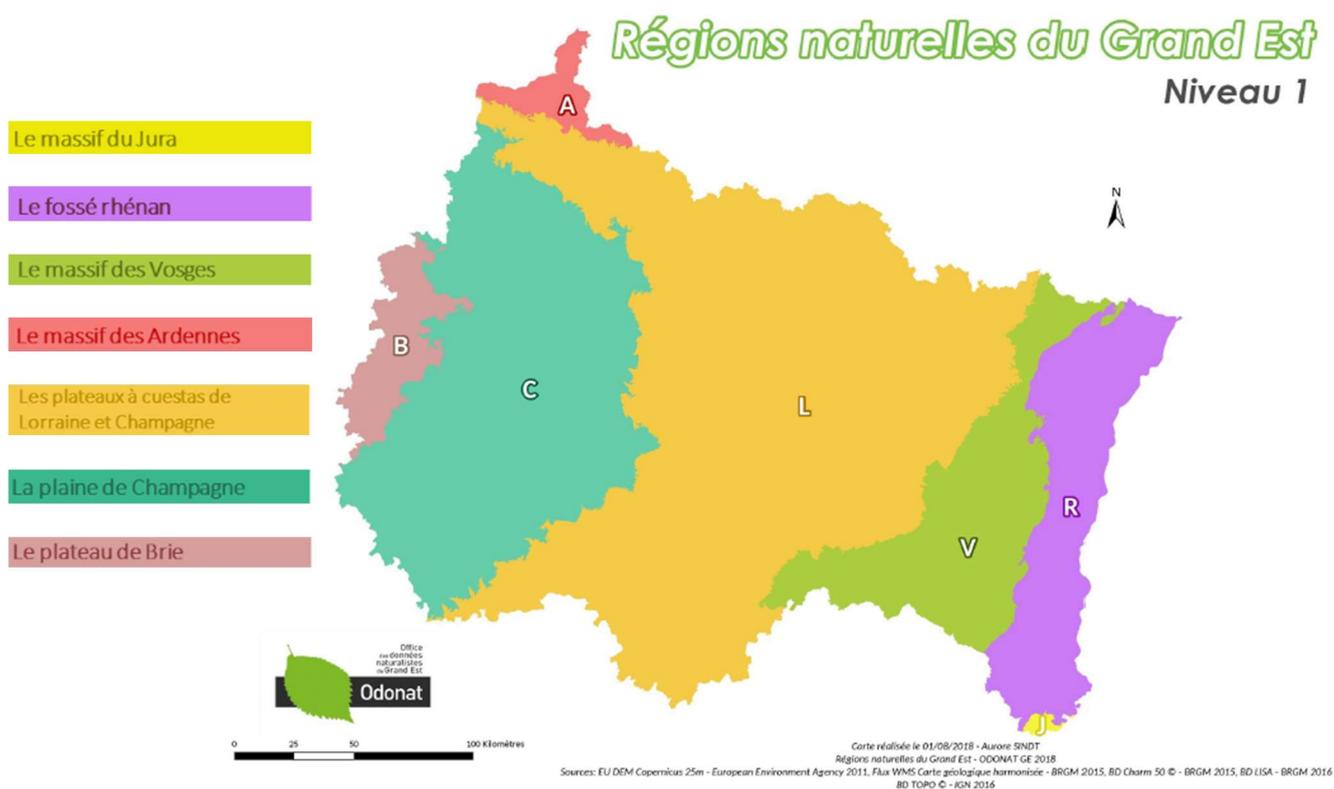
Les 3 conservatoires botaniques du Grand Est travaillent conjointement à l'élaboration de **la liste de référence des plantes vasculaires** du Grand Est. La parution de la liste de référence est prévue courant 2021.

## La délimitation des régions naturelles de la région Grand Est

Les découpages administratifs ne correspondent que très rarement à des réalités écologiques de terrain. Ainsi, ils ne peuvent être seuls considérés comme pertinents pour mettre en place des actions de connaissance et de préservation des espaces naturels et des espèces qu'ils abritent.

**La définition des régions naturelles régionales, projet proposé par l'ODONAT GE, a ainsi été soutenu par l'OGEB. Ce travail a fait l'objet d'une validation par le CSRPN en 2019.**

La cartographie, disponible au téléchargement sur la plateforme Géograndest (<https://www.geograndest.fr/portail/fr>) est désormais utilisable par l'ensemble des acteurs de la biodiversité. Elle sera à terme une des échelles de restitution des indicateurs de l'OGEB.



## 7. Mise en œuvre de l'OGEB

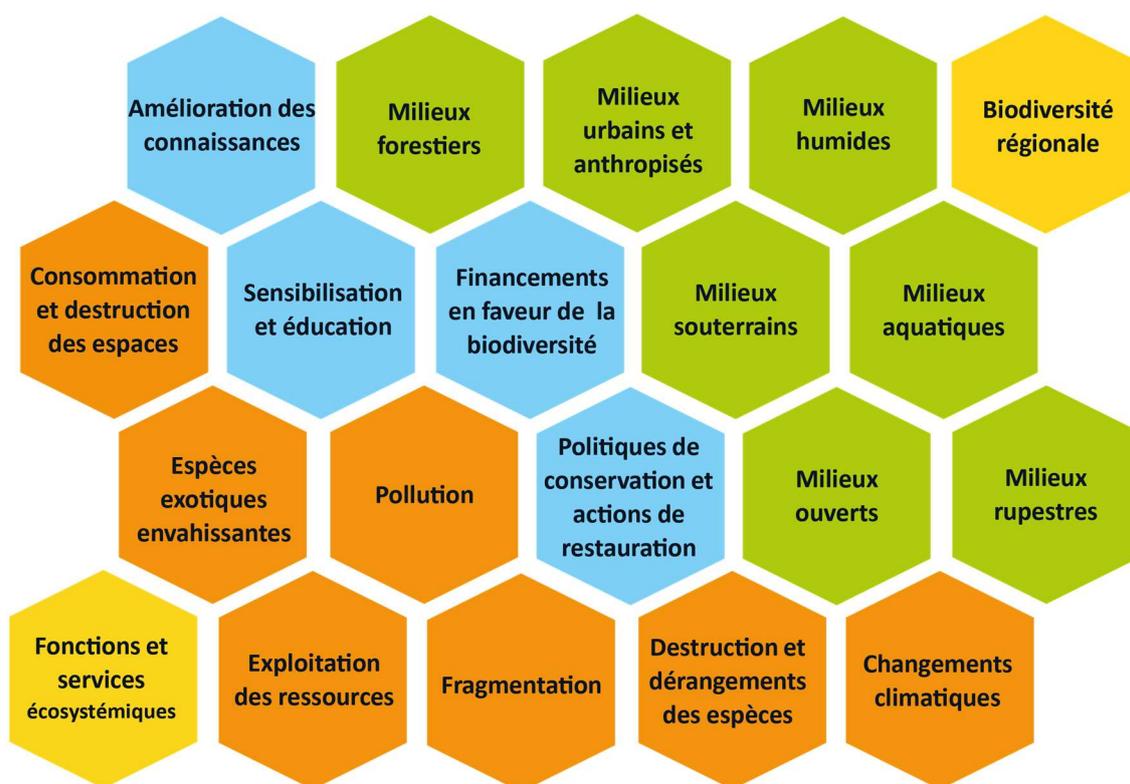
### Construction du cadre de référence : les questions évaluatives

Une première consultation auprès des acteurs régionaux a été réalisée en 2017 pour **répertorier les questions prioritaires auxquelles l'observatoire aurait pour mission d'apporter des éléments de réponse**. 26 partenaires membres du comité technique initialement constitué, ont ainsi initié la démarche en proposant individuellement 8 questions évaluatives.

En 2018, la synthèse de ce travail a été enrichi par un groupe de travail constitué de divers acteurs volontaires, membres du comité technique.

En 2019, ces travaux ont été complétés par les travaux conduits dans le cadre de l'élaboration de la Stratégie Régionale de la Biodiversité (SRB). La première phase de diagnostic de la SRB a permis l'émergence d'une synthèse des grands enjeux régionaux pour la biodiversité. Cette synthèse a été intégrée aux premiers travaux de définition des objectifs de l'OGEB. La première version du document d'orientations stratégiques de la SRB (issue du séminaire prospectif du 6 juin 2019) a elle aussi été utilisée pour compléter le panel des questions identifiées.

Enfin, à l'automne 2019, un groupe de travail Conseil Scientifique Régional pour le Patrimoine Naturel (CSRPN) regroupant 13 experts, a examiné et finalisé le travail.



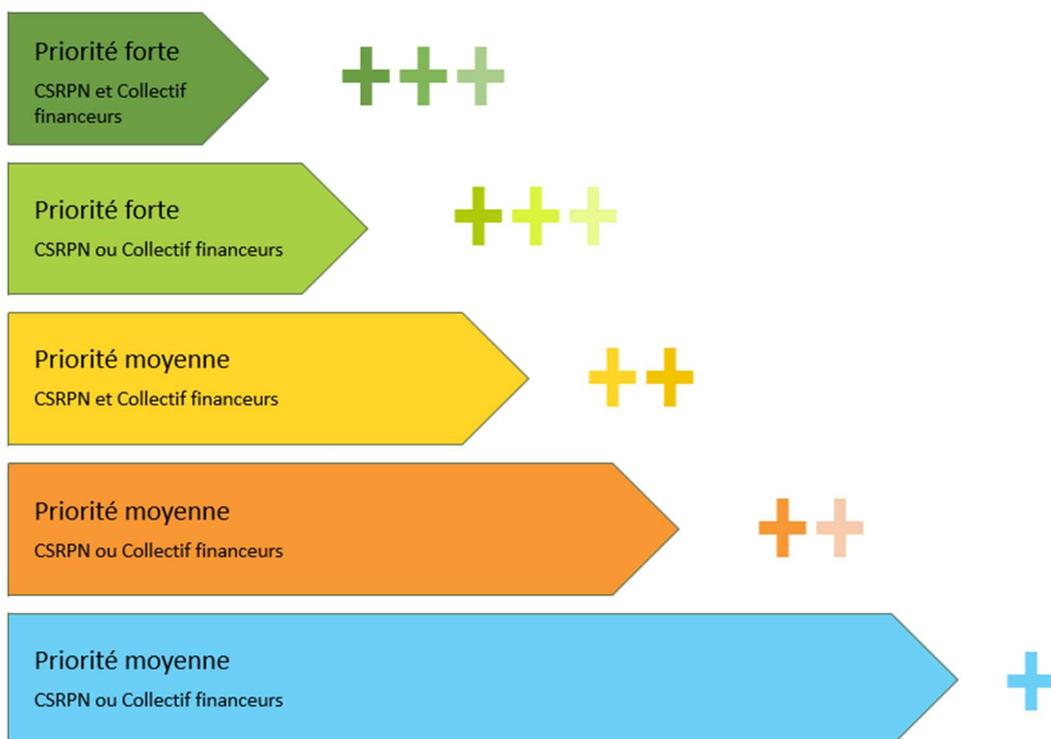
**L'Observatoire Grand Est de la Biodiversité se structure désormais autour de 20 thématiques de travail regroupant 121 questions évaluatives.** Cette organisation a été approuvée le CSRPN en décembre 2019.

La liste des questions validées est disponible dans la brochure intitulée [« Cadre général – questions évaluatives »](#).

## Feuille de route de l'OGEB : Démarche et résultat

Afin de planifier les travaux de l'observatoire, un travail de priorisation a été conduit en 2020, sur les 121 questions, auprès des membres du groupe de travail CSRPN et au sein du Collectif Régional.

Cette démarche, a permis d'aboutir en 2021, à une première priorisation des questions évaluatives à 5 niveaux :



## 8. Productions 2020 et 2021 de l'OGEB

### Une plateforme biodiversité pour mettre à disposition l'information

La Stratégie Régionale Biodiversité 2020-2027 a identifié l'urgence, en région Grand Est, de faciliter l'accès à la connaissance pour tous en matière de Biodiversité via la création d'une plateforme numérique.

L'OGEB, dans le cadre de ses missions d'information des professionnels et du grand public, a piloté la mise en œuvre de cette action.

La plateforme a été mise en ligne en mars 2021. Elle est accessible à l'adresse <https://biodiversite.grandest.fr/>

### Une charte graphique pour identifier les productions de l'observatoire

L'identité visuelle de l'OGEB est en cours d'élaboration. Sa finalisation est prévue à l'automne 2020. Les codes couleurs et premiers éléments disponibles sont visibles sur ce document.

### L'annuaire des acteurs de la biodiversité

En Juin 2020, l'observatoire a mené une enquête complémentaire de recensement des acteurs engagés en faveur de la biodiversité en Grand Est. Cette démarche vient actualiser et enrichir les travaux réalisés en 2017 par ODONAT Grand Est, dans le cadre de la réalisation de l'état des lieux de la connaissance naturaliste régionale.

[L'annuaire est disponible](#) sur la plateforme biodiversité.

### Des fiches retour d'expérience

L'Observatoire a centralisé les fiches retours d'expérience existantes pour les projets Trame Verte et Bleue (TVB) et SAGE, Ill nappe Rhin.

En complément, de nouvelles fiches ont été construites sur les thématiques telle que l'acquisition de connaissances, les actions de conservation et de restauration, l'accompagnement/expertise, la sensibilisation et éducation, etc.

[Elles sont également disponibles](#) sur la plateforme biodiversité et consultables par le biais d'un moteur de recherche dédié.

### La première brochure de l'OGEB « PANORAMA & CHIFFRES CLÉS SUR LA NATURE – BIODIVERSITE REGIONALE »

Cette brochure rassemble les résultats inhérents à la thématique intitulée « Biodiversité Régionale ». Ainsi, vous y retrouverez des résultats d'indicateurs mais également des informations destinées à apporter des éléments de réponses aux 9 interrogations à ce jour identifiées en région Grand Est :

- Comment évoluent les espèces menacées ?
- Quelles sont les espèces à forte responsabilité ?
- Quels sont les réservoirs connus de biodiversité ? Comment évolue leur superficie, leur nombre et leur qualité ?
- D'après les connaissances actuelles, quelles espèces et quels groupements végétaux sont présents dans le Grand Est ?
- Comment évoluent les groupements végétaux menacés ?
- Comment évoluent les groupements végétaux protégés ?
- Quelles espèces ont disparues du territoire régional depuis le début du XXème siècle ?
- Quelles espèces sont apparues sur le territoire régional depuis le début du XXème siècle ?
- Quelles espèces sont protégées ?

## Annexe 1 : liste des membres du comité de suivi de l'OGEB, créé au démarrage du programme.

- Agence Française pour la Biodiversité (AFB)
- Agence de l'Eau Rhin Meuse (AERM)
- Agence de l'Eau Seine Normandie (AESN)
- Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corses (AERMC)
- Association Régionale Grand Est pêche (ARGE pêche)
- Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien (Ch.-Ardenne)
- Pôle Lorrain du Futur Conservatoire Botanique National Nord Est
- Conservatoire d'Espaces Naturels Champagne-Ardenne (CENCA)
- Conservatoire des Sites Alsaciens (CSA)
- Conservatoire d'Espaces Naturels de Lorraine (CEN Lorraine)
- Conseil National de la Protection de la Nature (CNPN)
- Conservatoire Botanique d'Alsace (CBA)
- Direction régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement du Grand Est (DREAL GE)
- Fédération régionale des chasseurs du Grand Est
- Ligue pour la protection des oiseaux Grand Est
- Ligue pour la protection des oiseaux Champagne Ardenne
- Ligue pour la protection des oiseaux Alsace
- ODONAT GE
- Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS)
- Parc Naturel Régional de la Forêt d'Orient
- Parc Naturel Régional de la Montage de Reims
- Parc Naturel Régional de Lorraine
- Parc Naturel Régional des Ardennes
- Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges
- Parc Naturel Régional des Vosges du Nord
- Union des fédérations de pêche et de protection du milieu aquatique du bassin Rhin Meuse (UBRM)
- Commission de Protection des Eaux, du Patrimoine, de l'Environnement, du Sous-sol et des Chiroptères de Lorraine (CPEPESC Lorraine)